



DES CLÉS POUR VOTRE RÉUSSITE

2^D

LES ASSOCIATIONS
DE LOCATAIRES

Il n'est pas toujours facile de mettre sur pied une association et de la faire vivre. Toutefois, les expériences des associations depuis près de 40 ans nous ont laissé quelques enseignements, notamment sur les attitudes à développer. Voici donc, quelques conseils afin de réussir ; il est important de :

- travailler à la participation du plus grand nombre de locataires possible ; c'est ce qu'on appelle être inclusif (aussi, on évite de former des clans dans l'habitation)
- donner l'information complète pour faciliter la prise de décision
- être transparent
- prendre le temps d'accueillir les nouveaux membres et de les intégrer
- respecter les opinions de tous et de toutes
- traiter tous les membres de la même façon et avec respect
- valoriser le bénévolat des membres ainsi que les bons coups individuels et collectifs

DES RESSOURCES POUR VOUS AIDER :

Les associations de locataires et leurs comités peuvent obtenir du soutien :

1. De la FLHLMQ

La Société d'habitation du Québec (SHQ) reconnaît à la FLHLMQ le droit de tenir des assemblées pour mettre sur pied des associations de locataires et veiller au fonctionnement démocratique de celles-ci.

La FLHLMQ offre aussi un soutien général aux associations : information, rôle-conseil, représentations stratégiques et politiques, formation, etc. Les membres de la FLHLMQ peuvent communiquer en tout temps avec la fédération pour obtenir du soutien.

Enfin, le site Internet de la FLHLMQ est une mine d'or pour les associations et les comités. Voici l'adresse Internet : **www.flhlmq.com**.

Deux sections du site vous seront particulièrement utiles :

- **Les guides pratiques qu'on retrouve sous l'onglet : publications.** On trouve dans cette section des informations supplémentaires, des modèles et des outils. Une attention spéciale pour deux documents d'information :
 - Ensemble pour agir : le guide des associations de locataires des offices d'habitation du Québec, édition 2015, **http://flhlmq.com/sites/flhlmq.com/files/images-dans-les-textes/Ensemble_pour_agir_Sept.VF_.pdf**
 - Avoir une association, un + pour les locataires de HLM, **http://flhlmq.com/files/AssociationUnPlus_pour_le_site.pdf**
- **Les formations enregistrées sous forme de vidéos sous l'onglet activités/formation.** On retrouve dans cette section 3 formations : les CCR, les associations et les locataires au CA des office d'habitation.

2. De leur office d'habitation : (OH)

En plus de reconnaître les associations et de leur verser leurs subventions, l'office d'habitation peut soutenir les activités en offrant du soutien par des ressources matérielles ou humaines.

Que peut faire l'office ? des exemples :

- aider à la mise sur pied de l'association
- prêter une salle communautaire et en confier la gestion au comité de locataires
- aider le comité à se structurer et à faire les démarches pour la subvention de la SHQ
- aider l'association à rechercher du financement pour ses activités, équipements, etc.

Il est souhaitable de créer avec l'OH, des liens constructifs visant une meilleure qualité des milieux de vie (le bâti et la vie communautaire). Si l'OH a de bonnes relations avec l'association et le comité, les collaborations et le soutien apporté n'en seront que meilleurs.

3. Des autres associations et comités de locataires

L'expérience des autres associations est une école précieuse. Les comités consultatifs des résidents (CCR) sont des lieux privilégiés pour échanger et s'entraider. Il ne faut pas hésiter à demander des conseils à ceux qui vivent les mêmes réalités. Beaucoup ont développé une réelle expertise.

4. Et d'autres ressources de leur milieu

De nombreux organismes peuvent soutenir les associations. On pense ici aux CLSC (particulièrement, l'organisation communautaire), les comités logement (qui connaissent les droits et responsabilités des locataires), les municipalités (par leurs services de loisir), etc.

Aussi, on peut recourir à des organismes spécialisés si on souhaite du soutien sur des thèmes particuliers (exemples, en alphabétisation, pour l'intégration des personnes des communautés culturelles, sur le développement de l'employabilité, pour des cuisines collectives, pour l'aide aux devoirs, etc.)

AUSSI, VOUS TROUVEREZ DES OUTILS SUR LE SITE INTERNET DE LA FLHLMQ !
www.flhlmq.com

Fiche mise à jour le 1^{er} octobre 2021



**Fédération des locataires
d'habitations à loyer modique
du Québec (FLHLMQ)**

2520, rue Lionel-Groulx, bureau 202, Montréal, H3J 1J8
514 521-1485 • 1 800 566-9662
info@flhlmq.com • www.flhlmq.com